

mécènes du sud à montpellier-sète

entretien avec marine lang et antoine garcia-diaz

Jean-Paul Guarino : Le collectif Mécènes du Sud a été créé en 2003 à Aix-Marseille et cette année, une antenne Montpellier-Sète voit le jour. Comment est née cette extension et quels sont les liens entre ces deux pôles ?

Marine Lang : Mécènes du Sud est un réseau, constitué aujourd'hui de deux associations, qui ont pour objet de rassembler des entreprises sur les territoires concernés (Aix-Marseille, et Montpellier-Sète) afin de faciliter, accompagner et promouvoir la création contemporaine. Elles font le lien entre le monde économique et la création artistique en proposant une démarche culturelle complémentaire de celle des pouvoirs publics.

Comme à la naissance de l'association historique, la création de Mécènes du Sud Montpellier-Sète est l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs. Les fondateurs de l'association avaient tous, individuellement, des pratiques de mécénat, de collections, ou d'intégration de dimensions artistiques à leurs projets professionnels ; ensemble, ils avaient le désir de tenter une aventure de mécénat cohérente et structurante, chacun amenant dans le projet leur personnalité et savoir-faire. Ce désir a trouvé une réponse idéale dans la rencontre avec Christian Carassou-Maillan, Président de l'association Mécènes du Sud Aix-Marseille de 2014 à début 2017, qui avait lui-même l'ambition de faire évoluer le projet initial en réseau.

Les deux associations ont leurs fonctionnements propres d'un point de vue administratif et juridique. Elles sont toutefois reliées par un contrat. Et surtout, dans leurs objets mêmes, apparaît l'objectif de faire vivre le réseau Mécènes du Sud. Ensemble, nous nous interrogeons sans cesse sur notre place singulière au sein du paysage culturel français, en tant que collectifs de mécènes, et ponts territoriaux entre les mondes économique et artistique.

J-P.G. : Si vous êtes jeune, vous avez néanmoins un parcours. Quel est-il et comment nourrit-il votre rôle dans ce projet ?

M.L. : J'ai été formée à l'université de Grenoble, en y suivant des études de Lettres modernes et d'Histoire de l'art, avant de terminer ce cycle par un master dédié à l'organisation et la diffusion de projets culturels. J'ai toujours eu une affinité plus précise avec les arts plastiques, même si l'ensemble des secteurs de création contemporaine m'intéresse. J'ai donc privilégié les occasions de stages, puis d'expériences professionnelles, dans ce milieu.

Mon parcours m'a amené à avoir une double pratique, qui je pense est assez symptomatique de ma génération ; pour la première, davantage concernée par le salariat, j'ai principalement œuvré à la pédagogie de l'art en tant que « médiatrice », ou « chargée des publics » (c'est ce poste qui m'a amené en Languedoc-Roussillon, je l'ai occupé pendant deux ans au Mrac à Sérignan). Cette pratique a été fondamentale, et m'a permis d'affirmer quasiment quotidiennement, lorsque des discours réactionnaires disent le contraire, qu'il est possible de comprendre et de s'emparer de l'art dit contemporain en n'y ayant pas été prédisposée socialement.

L'autre pratique, plus précaire économiquement, c'est celle générique de porteuse de projet : en tant que cofondatrice de résidence d'artistes, ou commissaire d'expositions, ou organisatrice d'événements. Cette pratique-là a jalonné toute ma vie d'adulte.

Evidemment, et pour résumer, c'est cette complémentarité des expériences qui nourrit mon rôle dans le projet Mécènes du Sud. Il nous est essentiel – le nous renvoyant à mon homologue marseillaise Bénédicte Chevallier – d'être capable d'appréhender l'ensemble des aspects de notre poste : suivi du groupe de mécènes, construction d'un programme d'initiation à l'art à leur destination, liens avec les artistes et diffuseurs, interface entre eux et le monde économique local, écriture et suivi des appels à projets, vie administrative et juridique de l'association, positionnement théorique et technique en matière de mécénat, etc.

J-P.G. : La parole, la pensée et le dialogue sont les outils de votre travail tant avec les mécènes que les artistes. Concrètement, quels sont les principaux axes de votre action ?



Marine Lang
Chargée d'études mécénat à Mécènes du Sud



Soirée « Coup de Cœur » 2016 de l'association Mécènes du Sud Aix-Marseille, au cours de laquelle les artistes lauréats présentent leurs projets soutenus aux mécènes ; l'artiste Frédérique Lagny détaillant son projet « MANIFESTE ».

M. L. : Les deux axes de travail de notre réseau sont le mécénat et le programme d'initiation à l'art pour nos membres. L'association basée à Montpellier-Sète développe ses actions de mécénat, d'une part, par un appel à projets, lancé au printemps, proposant un soutien financier pour la coproduction d'œuvres nouvelles. Cet appel à projets est destiné aux artistes et diffuseurs, et est soumis à conditions. L'œuvre doit être réalisée dans les deux années suivant sa désignation par le comité artistique et la candidature doit également justifier d'un lien au territoire de l'association mais sa définition se veut souple, ouverte : en être originaire, y vivre, y développer un projet, y être venu en résidence, y avoir exposé, y avoir étudié. Ce soutien financier est doublé d'un suivi logistique et relationnel voulu sur le long terme. Nous souhaitons accompagner le plus longtemps possible les artistes et diffuseurs avec qui nous travaillons, en étant une interface-ressource pour la poursuite de projets.

D'autre part, nous portons une programmation d'expositions pensée sous forme de monographies d'artistes-lauréats du soutien pour la coproduction d'œuvres, d'appel à projets à destination de curateurs indépendants pour la conception d'une exposition et d'invitations à des structures travaillant le lien entre art et entreprise. Cette programmation est hébergée dans un espace situé au 13 rue des Balances à Montpellier, espace mis à disposition et totalement rénové par notre mécène et Président Antoine Garcia-Diaz.

Concernant le programme d'initiation à l'art pour nos membres, cet axe de travail est tout aussi essentiel pour notre projet. Il s'agit d'événements créés sur-mesure pour nos adhérents – les chefs d'entreprises tout comme leurs collaborateurs. Ces événements peuvent prendre diverses formes : conférences, découverte de scènes artistiques et culturelles à proximité ou plus lointaines, de manifestations incontournables (nous allons cette année à la Documenta), visites d'ateliers, etc. L'idée est d'enrichir la démarche citoyenne de nos entreprises ; il ne s'agit pas simplement de trouver de nouveaux types de financement pour le monde de l'art, mais aussi de faire prendre conscience aux entrepreneurs qu'ils sont légitimes pour favoriser la création artistique sur leur territoire. A Marseille, ce programme d'initiation, qui a bientôt 15 ans, a favorisé de nombreuses initiatives telles des résidences en entreprises, démarches de collections, aides à la production... en dehors de l'action-même de Mécènes du Sud.

J-P.G. : A propos des appels à projets annuels destinés aux artistes, vous en stipulez la sélection par un comité artistique. Les mécènes en sont-ils ?

M. L. : Nous défendons un mécénat militant, qui place au cœur de son projet le respect des artistes, et l'indépendance. Ainsi, nous déléguons donc le choix des projets que nous soutenons à un comité artistique, constitué de personnalités qualifiées du monde de l'art.

Pour les trois années à venir, les membres du comité artistique de Mécènes du Sud Montpellier-Sète sont Andrea Bellini, directeur du Centre d'Art Contemporain Genève, Ingrid Luquet-Gad, critique d'art, Alain Servais, collectionneur d'art contemporain belge, Veronica Valentini, fondatrice des programmes curatoriaux de résidences (*Bar Project* à Barcelone et *Chez Emma* entre la France et l'Espagne), et enfin Hugo Vitrani, critique d'art et commissaire d'expositions, à l'origine du Lasco Project au Palais de Tokyo.

Aucun de nos mécènes ne fait partie du comité ; nous distinguons clairement financeurs et sélection artistique. C'est ce qui fait la nature même du mécénat en réalité ! Pas de contrepartie, pas de favoritisme possible. Et surtout garantir une ligne artistique claire par ce groupe d'experts. Et pour optimiser cette indépendance d'esprit, nous avons fait le choix de privilégier des profils hors région pour ce groupe, voire internationaux ; on suppose que le comité aura alors un regard plus « frais » sur les dossiers et artistes présentés, évitant les idées préconçues qu'auraient pu avoir des personnalités déjà implantées localement. Mais rien n'empêche les mécènes de développer des projets avec les artistes sélectionnés ; c'est ce qui a pu se produire à Marseille, notamment sous la forme de résidences en entreprises. De plus, nous proposons un temps de rencontre entre les lauréats et les adhérents à la fin de l'année, lors de la soirée « Coup de Cœur ».

J-P.G. : Qu'est-ce qui a animé votre désir de rejoindre ce collectif et d'en prendre la présidence ?

Antoine Garcia-Diaz : Depuis de nombreuses années, je milite, à travers les opérations d'aménagement et les résidences que je conçois comme architecte et urbaniste, pour introduire l'art dans l'espace public et privé. Parallèlement, j'avais décidé d'aménager un lieu, dans le centre-ville de Montpellier, destiné à être gracieusement mis à la disposition d'artistes ne disposant pas d'opportunités ou de moyens pour exposer leurs œuvres. C'est par hasard que j'ai eu connaissance de la démarche menée par Mécènes du Sud – Marseille pour rapprocher l'art et l'entreprise. L'idée de créer Mécènes du Sud – Montpellier-Sète s'est vite imposée et c'est avec enthousiasme qu'un collectif d'entreprises a initié le projet.

La présidence m'a été proposée. Je l'ai acceptée parce que je sais qu'autour de moi il y a un groupe motivé et très impliqué dans la démarche.

J-P.G. : Si l'avantage fiscal lié au mécanisme de mécénat n'est pas négligeable, il ne semble pas être l'unique moteur de l'engagement des entreprises ayant rejoint votre association ?

A. G-D. : Les avantages fiscaux du mécénat ne constituent pas, en effet, le moteur de l'engagement des entreprises auprès de notre association. Elles sont convaincues que la création artistique contemporaine est un moyen important pour valoriser leur image et celle du territoire sur lequel elles interviennent. Elles ont aussi la volonté de gommer une idée trop répandue selon laquelle l'entreprise n'est pas « légitime » pour favoriser la création artistique. Les adhérents de l'association ont, par ailleurs, une vision largement partagée sur certaines valeurs : l'indépendance dans le choix des actions de mécénat, garantie par un comité artistique composé de personnalités éminentes, françaises et étrangères ; les échanges et la convivialité, grâce à un programme très riche d'expositions, de conférences et de voyages dédiés à l'art contemporain.

L'ancrage local des entreprises adhérentes est aussi un levier majeur pour l'association qui souhaite participer activement au rayonnement d'un vaste territoire ayant pour point d'appui les villes de Montpellier et de Sète.

J-P.G. : De quels résultats à mettre à un futur bilan, pourriez-vous être le plus satisfait ?

A. G-D. : Notre association qui vient d'être créée a bénéficié de la très riche expérience de Mécènes du Sud Aix-Marseille. Disposant d'un lieu dédié, elle s'est très vite structurée et a lancé un ambitieux programme d'expositions, de conférences, d'appels à projets et de voyages ciblés sur l'art contemporain. Son comité artistique est constitué. Notre association a particulièrement apprécié que les 5 éminentes personnalités (2 françaises et 3 étrangères) qui la composent aient accepté spontanément d'en faire partie. Ma première satisfaction serait que perdure l'esprit de partage et de convivialité qui a prévalu lors de nos rencontres et manifestations artistiques qui ont eu lieu depuis la création de l'association. Je formule ensuite comme vœu que de nombreuses entreprises nous rejoignent et participent activement à valoriser l'image de notre territoire commun.



Antoine Garcia-Diaz
Président de Mécènes du Sud Montpellier-Sète



Membres du Bureau de Mécènes du Sud Montpellier-Sète :
Nicolas Jonquet, Hugues Dupuy, Antoine Garcia-Diaz, Damien Palomba, Gilbert Ganivenq, Alexandra Bellot, Mathieu Capela-Laborde